

Toute l'année, nous collectons et traitons vos déchets



www.sictomnordallier.fr



Le SICTOM Nord Allier

La gestion des déchets est un domaine vaste et complexe. Il est encadré par une réglementation très stricte qui demande la mise en place d'équipements spécifiques. Par conséquent, ces besoins en investissements ne permettent pas aux municipalités de mettre en place de tels moyens, indépendamment les uns des autres.

Aussi, des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) comme des syndicats, ont vu le jour afin d'assurer la compétence «déchets» sur un territoire. C'est dans ce but que le SICTOM Nord Allier a été créé en 1979. Il regroupe aujourd'hui 64 communes et plus de 82 000 habitants.



SON ROLE

Le syndicat a pour mission la mise en place d'un système commun de ramassage des ordures ménagères à l'ensemble de la population avec, pour objectifs, l'optimisation des services et la maîtrise des coûts.

Plusieurs modes de collecte sont mis en service. Ainsi l'ensemble de la population du territoire peut trier ses emballages grâce à la collecte séparative (déchetterie, déchetterie mobile, collecte sélective) et faire un geste pour l'environnement.

La 2^{ème} mission du syndicat est le traitement des différents déchets collectés : enfouissement, tri par matière pour valorisation par des usines spécifiques de traitement.

SES OBJECTIFS

• Respecter la réglementation

Mettre en application les lois françaises et européennes en matière de gestion des déchets. En 2012, 75% des emballages ménagers devront être recyclés, d'ici la loi du Grenelle Environnement.

• Maîtriser l'inflation des coûts

Il s'agit de rationaliser les services en les ajustant au plus près des besoins, permettant ainsi de limiter les coûts de collecte, de traitement et d'élimination des déchets, tout en offrant aux usagers un service de qualité maximal.

• Gérer le quotidien

Gestion administrative et opérationnelle sur le terrain (collectes, déchetteries), contacts réguliers avec les élus, la population et les différents partenaires (bailleurs, techniciens, etc) à travers des actions de communication.

• Préserver le cadre de vie

- trier les emballages,
 - faire du compost,
 - acheter mieux
 - éviter le gaspillage.
- ... et ainsi économiser les matières premières.

SON FONCTIONNEMENT

Le SICTOM Nord Allier est composé d'un Comité syndical constitué de 128 délégués élus par les assemblées délibérantes des communes adhérentes.

Chaque décision prise par cet organe décisionnel fait l'objet d'un vote en Assemblée Générale et est matérialisée par une délibération. Le Comité peut donner délégation au Bureau syndical pour régler certaines affaires.

Une commission obligatoire (Commission d'appel d'offres) et des commissions facultatives (Commission finances, etc...) sont également constituées pour étudier des sujets techniques, avant leur présentation devant le Comité syndical.

Le Conseil Général de l'Allier revoit le plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés de 2004. Ce document programme et planifie sur 10 ans les actions à mener dans le domaine des déchets.

Il fixe les priorités suivantes :

- la réduction de la quantité et de la nocivité des déchets
- l'augmentation des performances des collectes sélectives
- une modernisation des installations de prise en charge et de valorisation des déchets
- une instauration d'un pré-traitement des déchets résiduels avant enfouissement

Le territoire du SICTOM Nord Allier

- Communauté d'Agglomération de Moulins
- Communauté de Communes Bourg Sud
- Communauté de Communes Bourg Bourbonnais
- Communauté de Communes Varennes Forêt
- Communauté de Communes de Pays Sèvre-Pringy
- Communauté de Communes Soignes Bourbonnais Nivernais
- Communauté de Communes de Val de Sèvre - Soignes Bourbonnais
- Communauté de Communes du Pays de Cheagnes en Soignes Bourbonnais
- Communes indépendantes



La collecte et le traitement des déchets



LES ORDURES MÉNAGÈRES

Les déchets ménagers résiduels sont constitués des déchets restants à l'issue de toutes les opérations de tri et valorisation que vous effectuez. Ces déchets sont collectés en porte à porte ou en point de regroupement sur l'ensemble du territoire par les agents du SICTOM Nord Allier.

Après la collecte, les bennes à ordures ménagères (BOM) vident leur chargement directement dans une installation de stockage des déchets non dangereux (ISDND). Les déchets sont ensuite compactés.

La décomposition des déchets génère 2 effluents :

- du biogaz, principalement du méthane, capté et traité sur le site,
- des lixiviats (jus de déchets), récupérés dans des lagunes et envoyés après contrôle vers la station d'épuration d'Yzeure.

Cette installation a été certifiée ISO 14001 en 2006.



LES EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES

Les emballages ménagers recyclables sont les bouteilles et flacons en plastique, les boîtes de conserve en acier et canettes en aluminium, les briques alimentaires, les papiers, les journaux, les magazines, le carton, les cartonnettes et le verre.

Ces déchets sont collectés en porte à porte ou en point tri sur l'ensemble du territoire. Une fois collectés, les emballages sont acheminés vers le centre de tri de Chézy où ils vont être séparés par matière, manuellement. Donc attention, pas d'objets tranchants ou piquants dans les points tri ou les sacs et bacs jaunes.

Le verre a une colonne spécialement dédiée et ne passe qu'en transit sur notre site.

Une fois séparée, chaque matière est conditionnée sous forme de balle, avant d'être stockée sur une plateforme dans l'attente d'être envoyée vers des filières de recyclage.



LES DÉCHETTERIES



Qu'elles soient fixes ou mobile, les déchetteries accueillent vos déchets volumineux ou toxiques ne pouvant être déposés à la collecte des ordures ménagères. Elle joue un rôle de transit et d'orientation.

Les produits réceptionnés sont acheminés vers des filières spécialisées afin d'être recyclés ou dépollués.

Vous avez donc tout intérêt à utiliser ce service d'une part pour respecter les obligations réglementaires et d'autre part pour protéger l'environnement.



LES DÉCHETS ACCEPTÉS à la déchetterie

- les encombrants

Ils ne trouvent malheureusement pas de débouché, ils sont actuellement stockés avec les ordures ménagères. Pensez en premier lieu à donner vos vieux meubles aux associations avant de les jeter, ils pourront peut être faire le bonheur de certains.

- les gros cartons

- les gravats

- les déchets verts

- la ferraille

- les Déchets d'Équipements
Électriques et Électroniques (DEEE)

Machine à laver, télévision, sèche-cheveux, réfrigérateur, ordinateur...

- les Déchets Ménagers Spéciaux (DMS)

Peintures, huiles, piles, batteries, cartouches d'encre, radiographies...

Retrouvez les dates de passage de la déchetterie mobile ainsi que les horaires et jours d'ouvertures des déchetteries fixes sur notre site internet : www.sictomnordallier.fr



En 2009, le SICTOM Nord Allier c'est...

- 50 000 tonnes de déchets collectées par an soit 590 kg par an et par habitant
- 30 000 tonnes d'ordures ménagères résiduelles enfouies par an
- 4 000 tonnes d'emballages triés et dirigés vers des filières de recyclage
- 16 000 tonnes de déchets dirigés vers des filières spécifiques de traitement

Quelques chiffres

En 2009, le SICTOM a collecté **6 205** tonnes d'emballages recyclables, soit près de 74 kg par habitant. Lors de ces collectes d'emballages ménagers recyclables 365 tonnes de déchets non recyclables, soit environ 4,5 kg par habitant ont dû être retirés des emballages recyclables et acheminés vers l'ISDND.



Répartition des déchets par habitant

papers, cartons
40 kg / an
évolution 2009/2008 : -5,8%

verre
28 kg / an
soit 6 bouteilles de 75 cl / mois
évolution 2009/2008 : -5,1%

plastique
3.5 kg / an
soit 6 bouteilles d'1,5 L / mois
évolution 2009/2008 : 6,4%

métal
1.5 kg / an
soit 5 canettes de 33 cl
évolution 2009/2008 : -1,2%

briques alimentaires
0.7 kg / an
soit 2 briques d'1 L / mois
évolution 2009/2008 : 9,3%

refus
4.5 kg / an
évolution 2009/2008 : 2%

COMMENT AMÉLIORER NOS RÉSULTATS ?

Cela se résume en quelques mots : en triant plus bien sûr ! Mais en pratique le but n'étant pas de consommer plus, il faut aller chercher les emballages là où on ne le pense pas !

• Les papiers - cartons !

N'oubliez pas les emballages des packs de yaourts, les tubes cartonnés de l'essuie tout ou du papier toilette, les annuaires, les catalogues de vente par correspondance ...

• Le verre !

Il suffirait de trier l'équivalent de 2 bouteilles par semaine pour améliorer nos résultats.

Pensez aux pots de confiture, de moutarde, bocaux de terrine, bouteilles d'huile et de vinaigre ...

• Le métal !

Il suffirait de trier l'équivalent de 2 emballages métalliques par semaine pour améliorer nos résultats.

Pensez aux boîtes de biscuits, bidons de sirop, aérosols de produits d'hygiène et d'entretien ...



Réduire ses déchets

La loi d'orientation du Grenelle Environnement prévoit des objectifs ambitieux, mais réalisables, en matière de gestion des déchets.

Ces nouveaux objectifs issus de la concertation nationale, à l'échelle territoriale sont les suivants :

- diminuer de 7% par an et par habitant la production d'ordures ménagères et assimilées sur 5 ans,
- valoriser 35% d'ici 2012 et 45% d'ici 2015 des déchets ménagers et assimilés,
- réduire de 15% le stockage des déchets ménagers et assimilés.
- recycler 75 % des emballages ménagers en 2012.

Voici quelques pistes pour atteindre ces objectifs.



CONSOMMER MALIN



580 kg ! C'est la quantité de déchets produits par chacun d'entre nous tous les ans. Imaginez la quantité de matières premières et d'énergie qu'ils représentent ! Passer de 200 kg à 580 kg en 50 ans, il est urgent de réduire à la source les volumes de déchets que nous générons.

Seul un changement de nos comportements de consommateurs permettra de freiner l'épuisement des ressources de notre planète et limiter les impacts environnementaux causés par nos déchets.

Participer à la prévention, c'est être éco-citoyen en :

- réduisant la production de déchets à la source (éviter les produits suremballés),
- choisissant des produits marqués «éco-labels»,
- privilégiant les éco-produits (éco-recharge, ...),
- évitant les produits jetables,
- consommant «durablement» (sac de courses réutilisable, produits longue durée ou peu consommateur d'énergie ...),
- pensant «développement durable» (privilégier les produits ou sources d'énergie qui préservent l'environnement).

Tous ces gestes vont dans le sens d'une directive européenne insistant sur la nécessité de réduire ses déchets à la source, comprenez, à partir du consommateur ! De plus ils rendent la corvée des poubelles à sortir moins fatigante ! Et surtout sont bénéfiques pour notre porte monnaie... Alors à vos chariots !

TRIER

Les emballages sont une des conséquences de notre mode de vie «moderne». Une fois vidés, la majorité d'entre eux peuvent suivre une filière de recyclage à une seule condition : être triés conformément aux consignes en vigueur. En tant que premier maillon de la chaîne du recyclage, le tri à domicile joue un rôle primordial dans la limitation des déchets à traiter. Trier, c'est transformer des déchets en nouvelles matières premières, donc éviter un gaspillage inutile. Mieux on trie, plus on recycle, moins on gaspille !

COMPOSTER

Moyen essentiel de la réduction des déchets, le compostage individuel réintègre progressivement nos jardins pour le plus grand bien de nos plantations et de notre poubelle qui se voit ainsi allégée de 30% !

Le SICTOM Nord Allier met à votre disposition des composteurs individuels, il vous suffit de compléter un bon de réservation (téléchargeable sur notre site internet) et de nous le retourner.

PENSER AU RÉEMPLOI

Des objets qui nous sont devenus inutiles peuvent faire le bonheur d'autres. Il est possible de les échanger (troc), de les réparer, de les revendre (vides greniers, petites annonces, dépôts-ventes) ou de les donner afin qu'ils aient une seconde vie (famille, amis, associations).

Il existe ainsi une solution simple pour éviter de les jeter: cela s'appelle le réemploi. Le détournement artistique et la création d'objets à base de matières issues de la récupération sont également une forme de réemploi.



Votre geste de tri, de compostage, vos achats responsables contribuent à l'atteinte des objectifs fixés par Grenelle de l'environnement : 75% de recyclage dès 2012 et 200 kg par an et par habitant de déchets enfouis en 2015.